

COMMENT CONVAINCRE NOTRE FILS D'ARRÊTER DE FUMER DU CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 04/02/2014 12:49

Bonjour,

Nous avons découvert l'an passé, grâce à un de ses professeurs du collège que je ne remercierai jamais assez, que notre fils âgé de 16 ans maintenant, fumait du cannabis.

Tout d'abord ce fut un véritable choc pour nous, notre fils est élevé dans un climat serein, de plus nous l'avions déjà averti des dangers de toutes les drogues et des méfaits sur la santé.

Bref, nous sommes retombés de haut lorsque nous l'avons appris, car nous ne l'avions jamais vu fumer et étions loin de soupçonner une chose pareille !

Nous lui avons immédiatement fait passer un test de dépistage d'urine par l'intermédiaire de notre médecin traitant, pour qu'il est une réelle prise de conscience. Ce test s'étant bien sûr avéré positif, nous avons tenté de dialoguer avec lui et de comprendre pourquoi il consommait du cannabis ? A cette question nous n'avons jamais obtenu de réponse claire de sa part, nous avons quand même appris qu'il en consommait régulièrement, plusieurs fois par semaine, même le matin avant d'aller en cours ce qui nous a encore plus inquiétés, car visiblement il était déjà rentré dans une sorte d'addiction. "C'est un fléau nous a dit le docteur, les adolescents cherchent à s'affirmer en bravant les interdits, ça lui passera".

Nous avons tenté de l'en dissuader en lui expliquant tous les méfaits sur sa santé et sa scolarité.

Mais à sa rentrée au lycée malgré ses promesses tenues pendant les vacances d'été, il a tout de même continué à fumer, nous l'avons su en lui faisant repasser un test bien sûr.

Depuis, nous lui avons retiré son argent de poche, nous l'empêchons de sortir le week-end, mais rien y fait il continue toujours de fumer visiblement sur le dos des autres, car le tout dernier test passé était encore positif.

Alors que faire ? Son père veut lui couper son forfait de téléphone et lui enlever sa console de jeux, moi j'ai envie de le changer d'établissement l'année prochaine et de le mettre dans un lycée privé pour l'éloigner de ses relations, mais ceci à un coût et son père doute de l'efficacité de cet éloignement, il pense que notre fils trouvera d'autres personnes dans ce nouveau lycée pour fumer et que ça ne changera rien ! Il dit que notre fils doit faire un travail sur lui-même pour arrêter.

En n'a-t-il seulement envie ? C'est ce que je lui réponds, bref nous sommes souvent en conflits mon mari et moi avec toute cette histoire, je désespère et j'ai peur pour lui, pour son avenir !

Ma question est :

Faut-il vraiment le priver de toutes ses libertés, en le punissant d'argent de poche, de sortie, de téléphone, de console, ou le changer d'établissement scolaire ? Y a-t-il d'autres punitions plus efficaces auxquelles nous n'avons pas encore pensé ? Un centre d'écoute pourrait-il nous aider à le convaincre d'arrêter ?

Merci pour votre réponse, vos conseils.

Mise en ligne le 04/02/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre préoccupation quant à la consommation de votre fils et les éventuelles conséquences à venir. Après de multiples tentatives pour lui faire prendre conscience des risques et le convaincre d'arrêter, vous vous tournez vers nous pour savoir si les punitions, quelles qu'elles soient, sont la solution, et/ou si un centre d'écoute pourrait vous aider.

Il n'existe pas de façon unique de réagir à la consommation d'un adolescent, et une façon de faire aidante pour l'un ne le serait pas forcément pour l'autre. Quoiqu'il en soit, il semble plus intéressant de susciter la réflexion sur la consommation par un dialogue ouvert à ce sujet que par une restriction des activités investies et aimées. Vous pouvez supprimer l'argent de poche, interdire les sorties, confisquer la console de jeux et changer l'établissement scolaire, si votre fils apprécie le fait de fumer et si cette consommation lui apporte quelque chose, il est fort probable que ces mesures soient sans effet.

Votre mari pense qu'il doit faire un travail sur lui. C'est effectivement souhaitable. C'est effectivement en réfléchissant au rôle que le cannabis tient dans sa vie qu'il pourra avancer par rapport à tout cela. Il existe de nombreuses raisons de fumer du cannabis. On peut fumer à l'occasion, avec les amis, pour rire... Mais on peut aussi fumer de façon plus régulière et solitaire. Bien souvent, dans ce cas-là, le cannabis sert à apaiser un malaise, un mal-être pour lequel on n'a pas trouvé d'autre solution pour l'instant. C'est en cela qu'une réflexion sur le rôle que le cannabis occupe, ce qu'il apporte, est essentielle dans la prise de conscience du problème et des solutions possibles pour le régler.

Les Consultations Jeunes Consommateurs informent et accompagnent les adolescents, jeunes adultes et leurs parents, confrontés à une problématique de consommation. Vous pourriez, dans un tel lieu, trouver l'écoute nécessaire afin de pouvoir exprimer vos inquiétudes et réfléchir aux attitudes et réactions les plus profitables pour chacun d'entre vous. N'hésitez donc pas à les contacter.

Pour d'autres informations ou pour une première étape dans la réflexion avec un tiers, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

CSAPA DU CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES-SITE DE RAMBOUILLET

5,7 rue Pierre et Marie Curie
Centre hospitalier - bâtiment 10 - niveau 1
78514 RAMBOUILLET

Tél : 01 34 83 68 58

Secrétariat : Lundi 8h30-19h30 , mardi 8h30-16h30, mercredi 8h30-17h, jeudi 8h30-16h30, vendredi 8h30-12h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations du lundi au vendredi sur rendez-vous

Substitution : Prescription et délivrance de traitements de substitution aux opiacés pour les usagers suivis.

COVID -19 : Accueil sur rendez-vous en présentiel avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION RESSY: ASSOCIATION RELATION D'AIDE SANTÉ SUD YVELINES

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél : 01 39 30 44 99

Site web : www.ressy.info

Accueil du public : Du lundi au samedi sur rendez vous. Permanence à l'Institut de Promotion de la Santé, le jeudi de 17h30 à 19h30.

Permanence téléphonique : 24h/24h: le numéro fixe est lié à un téléphone mobile

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations médicales sur rendez-vous, dans les locaux de l'hôpital Robert Debré, Paris 19ème.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES-SITE DE TRAPPES

3, place de la Mairie
Institut de Promotion de la Santé - 2ème étage
78190 TRAPPES

Tél : 01 30 69 98 18

Secrétariat : Lundi-Mercredi et Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h, Mardi: 10h-12h30 et 13h30-19h, Vendredi: 9h-12H30 et 13h30-16h.

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous aux horaires d'ouverture du centre.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous aux horaires d'ouverture du centre avec ou sans accompagnement parental

COVID -19 : Accueil sur rendez-vous en présentiel avec respect des gestes barrières.

Substitution : Prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES-SITE DE VERSAILLES

55 rue du Maréchal Foch
Maison d'Espagne
78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 63 95 00

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations du lundi au vendredi, sur rendez-vous

Substitution : Délivrance de traitements de substitution aux opiacés pour les usagers suivis

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières .

Voir la fiche détaillée